SECRÉTARIAT
DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA REGION DES GRANDS LACS

SECRÉTARIAT
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS (CIGRL)

APPEL D'OFFRES DE LA CIRGL 03- 26(Republication)

SERVICES DE CONSULTANCE POUR:

1) **CONSEILLER EN MÉDIATION**
2) **EXPERT EN RESSOURCES NATURELLES**
3) **COORDINATEUR DES PARTENARIATS**

1. CONTEXTE ET CADRE

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est une Organisation Intergouvernementale créée en vertu du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, signé par les États membres en 2006. Les États membres de la CIRGL sont l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Le siège du Secrétariat de la Conférence est situé à Bujumbura, au Burundi.

La CIGRL offre un cadre régional pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tout en promouvant la Paix, la Sécurité, la Stabilité, le Développement Durable et la coexistence pacifique entre ses États membres. Le Secrétariat, basé à Bujumbura, au Burundi, met en œuvre les décisions du Sommet des chefs d'État et de gouvernement et du Conseil des ministres.

Les fonctions «Paix et Sécurité» du Secrétariat de la CIRGL favorisent la coopération régionale en vue de prévenir, gérer et résoudre les conflits en soutenant l'alerte précoce, la diplomatie préventive, la médiation et le partage d'informations, tout en coordonnant la mise en œuvre des protocoles pertinents.

Afin de renforcer la stabilité régionale et de faire face aux crises émergentes et aux conflits de longue durée, la Direction de Programme Paix et Sécurité, travaille en étroite collaboration avec les États membres et les principales structures politiques et techniques, notamment le Mécanisme conjoint Elargi de vérification (EJVM), le Centre Conjoint de Fusion du Renseignement (JIFC) à Goma, ainsi que les Comités Régionaux composés des Ministres de la Défense, des Chefs d'Etat-Major de la Défense et Des Chefs des Services de Renseignement.

La Région des Grands Lacs Africains, en particulier l'Est de la RDC, a subi près de quarante ans de conflits armés alimentés par plus d'une centaine de groupes armés qui financent leurs opérations grâce à la contrebande de minerais de conflit connus sous le nom de « 3TG » (étain, tantale, tungstène et or). Ce commerce illicite a dévasté la région en sapant la gouvernance par le biais de la corruption et des réseaux criminels transnationaux, en privant les gouvernements de recettes fiscales vitales et en provoquant de graves crises sociales et environnementales, notamment le travail forcé, l'exploitation des enfants et les déplacements massifs de population. Afin de briser ce cycle de violence, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) a ensuite lancé, en 2010, l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles (RINR) afin de transformer le secteur minier en un moteur du développement durable grâce à six outils se renforçant mutuellement.

Bien que la CIRGL soit fondamentalement une institution dirigée par ses États membres, il existe un besoin stratégique reconnu de collaborer avec des partenaires internationaux, notamment des agences bilatérales, des institutions multilatérales et des acteurs non gouvernementaux, afin de mobiliser l'expertise technique, les ressources financières et le soutien politique nécessaires à la mise en œuvre des Protocoles et du Pacte, tout en préservant l'autonomie et le caractère intergouvernemental du Secrétariat.

2. SERVICES DE CONSULTANCE

Afin de mettre en œuvre le mandat susmentionné, le Secrétariat de la CIRGL cherche à faire appel aux services des consultances suivants :

1) Un Conseiller en Médiation.
2) Un expert en Ressources Naturelles.

3) Un Coordinateur des Partenariats.

Le contenu de chaque prestation de conseil est précisé dans le cahier des charges joint au présent appel d'offres.

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le présent appel d'offres est réservé aux ressortissants des États membres de la CIRGL.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature pour un maximum de deux Services de Consultance, accompagnée de leur CV et des copies de leurs diplômes ainsi que des justificatifs de leur expérience pertinente, au plus tard le 15 novembre 2026 à 17 h 00 (heure du Burundi), par e-mail à l'adresse : **procurement@icglr.org** . Pour toute question complémentaire, les candidats peuvent contacter le Secrétariat de la CIRGL au +257 653 650 00.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien.

Avertissement

Le Secrétariat de la CIRGL se réserve le droit :

- d'accepter ou de rejeter toute candidature ;
- d'annuler la procédure à tout moment ;
- demander des informations complémentaires aux candidats si nécessaire.

Fait à Bujumbura, le 30 octobre 2026

Pour le Secrétariat de la CIRGL

International Conference On The Great Lakes Region
Executive Secretary
Bujumbura-Burundi
Tél: 22 25 58 24 / 25
Email:secretariat@icglr.org

Dr Mubita Luwabelwa

SECRETAIRE EXECUTIF